

1 semaine, soit 24 heures

Pour les dates et le coût: voir calendrier de formation



Problématique

La communication est l'une des compétences fondamentales de l'Expert en Ingénierie de Développement Local. Que l'on soit animateur d'un projet ou responsable d'une organisation, il est nécessaire d'être en mesure de définir une stratégie de communication interne et externe pour faciliter la connaissance et l'appropriation des actions et de leur réalisation par les diverses catégories d'acteurs. Préparer une argumentation, élaborer et utiliser des modes et outils de communication adaptés aux objectifs de communication et aux catégories de destinataires permettant l'accès et la lisibilité des informations.

Savoir présenter un document écrit, faire un exposé oral, animer une réunion ou faire produire un groupe, préparer une argumentation élaborer et utiliser des outils de communication pertinents sont des savoirs faire indispensables.

Objectif

Acquérir des compétences techniques et stratégiques permettant à la fois, d'élaborer et utiliser des outils de communication, et également de définir une stratégie de communication.

Contenu

- ◆ Savoir communiquer de manière efficace ;
- ◆ Savoir faire une présentation en utilisant des supports appropriés ;
- ◆ Acquérir des méthodes d'animation qui facilitent la participation à la base ;
- ◆ Identifier les enjeux des technologies de l'information de la communication pour le développement local ;
- ◆ Définir et organiser une stratégie de communication interne et externe pour son organisation ;
- ◆ Concevoir et piloter la mise en place un plan de communication.

Méthode

- ◆ Approche pratique par l'expérimentation directe sur les outils de communication ;
- ◆ Compléments théoriques d'analyse par les formateurs.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>

➔ DOSSIER DE CANDIDATURE

Sur demande ou téléchargeable sur www.ciedel.org/admission.htm

➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Une formation de type Bac + 3 ou équivalent (valorisation des acquis) et cinq années d'expérience en développement local

et

Examen par le comité pédagogique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

Pour les personnes résidant en France :

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

Pour les ressortissants de pays étrangers :

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'appui aux Actions et Formations pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02 ; rafod@rafod.org)

ATTENTION

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION
19, rue d'Enghien 69002 LYON
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88
Messagerie : ciedel@univ-catholyon.fr
Site web : <http://www.ciedel.org>